



Afrique de l'Ouest et du Centre

THÈMES PRINCIPAUX

Trois quarts des personnes pauvres de la région Afrique de l'Ouest et du Centre – environ 90 millions de personnes – vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture. Plus de 60% de la population active travaille dans le secteur agricole et la part des femmes ne cesse d'augmenter. Elle est globalement estimée à 70% dans la région et s'élève à 89% dans les pays de la zone sahélienne.

Sur le plan sociopolitique, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est une région encore très fragile. Elle compte la plus forte concentration d'États appuyés par le FIDA. En dépit de cette fragilité et de la pauvreté qui frappe plus de la moitié de la population, presque tous les pays de la région ont enregistré des progrès considérables au cours de cette dernière décennie, notamment en matière d'éducation, de santé et de redistribution des revenus. Entre 2000 et 2014, l'indice de développement humain (IDH) de la région a progressé de façon remarquable dans de nombreux pays: l'IDH du Mali est passé de 0,204 en 2000 à 0,407 en 2014, celui du Niger de 0,198 à 0,337, celui de la Sierra Leone de 0,247 à 0,374 et celui du Togo de 0,382 à 0,473¹.

Toutefois, d'importantes inégalités subsistent encore entre les femmes et les hommes face à l'accès aux ressources susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie, en particulier l'accès à la terre, au crédit et aux services d'appui et de conseil. En outre, la situation des jeunes filles reste assez préoccupante, surtout en zone rurale où le taux de fréquentation scolaire des filles est inférieur à 55% contre 88% pour les garçons. Les mariages et grossesses précoces, la forte implication des jeunes filles dans les travaux domestiques, ainsi que le faible accès au système éducatif et le décrochage scolaire rendent leur situation plus compliquée encore.

Autonomisation économique

Ces quinze dernières années, la part de responsabilité des femmes dans l'agriculture a considérablement augmenté suite à l'exode rural des jeunes et des hommes valides (faute d'emplois en milieu rural). Cette tendance est en train de modifier le schéma traditionnel de répartition des rôles avec un nombre croissant de femmes qui deviennent chef d'exploitation. La part des femmes actives dans le secteur agricole constitue plus de 60% de la main-d'œuvre agricole mais, leur travail n'étant pas reconnu, elles n'accèdent pas de manière équitable aux bénéfices économiques de leur labeur.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le rôle et la position des femmes et des hommes dans la chaîne de production varient fortement selon les zones agroécologiques et les chaînes de valeur; la femme est toutefois dans bien des cas garante de la sécurité alimentaire du ménage, elle s'occupe des enfants et des tâches productives.

En ce qui concerne les questions foncières, bien que l'accès équitable à la terre soit inscrit dans le cadre législatif, la majeure partie des femmes n'a aucun contrôle sur la gestion des terres qui repose souvent sur des régimes fonciers coutumiers². Ainsi, dans 17 pays sur les 24 que compte la région, les femmes ont un droit d'accès à la terre égal à celui des hommes, mais il est néanmoins limité par des pratiques discriminatoires (tableau 3). Les femmes rurales ont, pour l'essentiel, accès à la terre par des legs ou de manière collective par le biais des regroupements féminins. Or, ces attributions sont très souvent précaires et aléatoires et ne garantissent pas aux femmes de pouvoir exploiter la même terre les années suivantes et de manière durable.

Enfin, les femmes ont un accès limité aux autres facteurs de production tels que les intrants et les équipements, les conseils agricoles de qualité, les financements, la technologie, la formation et les marchés.

Voix et participation

Dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, en dépit de l'introduction d'actions tangibles, telles que l'instauration de quotas qui a permis d'améliorer la représentation des femmes dans les instances de décision des organisations paysannes (OP) et les institutions rurales, l'influence des femmes rurales demeure encore très restreinte dans le secteur agricole.

Les femmes, dont le niveau d'éducation est plus limité que celui des hommes, se retrouvent peu outillées au plan technique et managérial, et restent donc sous-représentées au sein des

Côte d'Ivoire: Cathérine Traoré, Comptable à la Caisse mutuelle d'épargne et de crédit de Fronan, passe collecter les épargnes des villageois.



instances dirigeantes des coopératives à vocation économique et des OP mixtes, ainsi que dans les organes décisionnels des structures de finance rurale. En revanche, leur taux de représentativité dans les instances des comités de gestion des infrastructures communautaires (eau, santé, éducation) est estimé à 40%, voire plus dans certaines zones. Le leadership des femmes est plus admis dans les organisations composées presque exclusivement de femmes.

Il faut noter toutefois que des changements, bien que lents, s'opèrent progressivement et permettent ainsi aux femmes de s'affirmer plus fortement sur les plans économique et politique. L'élection d'une femme à la tête de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO) en est une illustration, de même que l'avènement des collèges de femmes au sein des plateformes nationales de bon nombre de pays de la région.

Répartition du travail et avantages

En Afrique de l'Ouest et du Centre, les femmes, outre leur rôle dans les activités agricoles, sont responsables de la plupart des tâches domestiques, de la sécurité nutritionnelle, de la garde des enfants et des personnes âgées, ainsi que de l'approvisionnement en eau potable et en énergie pour le foyer domestique, activité qui les occupe pendant de longues heures. Cette répartition du travail est très inéquitable et désavantage les femmes. De plus, elles restent en marge des innovations techniques et technologiques, car elles sont peu impliquées dans le processus de conception et de réalisation des équipements qui leur sont destinés.

Il existe cependant de bonnes pratiques telles que l'utilisation de la moissonneuse-batteuse et de la décortiqueuse en Guinée, au Mali et au Sénégal; du concasseur et de la râpe mécanique au Cameroun et au Nigéria, outils qui ont non seulement réduit de moitié le temps de transformation des céréales locales, mais également diminué la pénibilité des tâches y afférentes. Cela s'est traduit par une augmentation des capacités de production, une amélioration de la qualité et un plus grand respect des délais de livraison arrêtés avec les clients.

HISTOIRES DE TERRAIN DU FIDA

En 2013, le FIDA touche 7,4 millions de personnes dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre dont 51% sont des femmes. Avec 52 projets en cours dans 23 pays, plusieurs actions peuvent être menées et renforcées en faveur de l'autonomisation des femmes et du bien-être des ménages ruraux.

Burkina Faso: Améliorer l'accès à la terre des femmes rurales

Afin d'améliorer l'accès des femmes rurales à la terre de manière structurante, le Programme de développement rural durable (PDRD) au Burkina Faso s'est fortement inspiré de l'expérience réussie dans d'autres pays comme celle de la Mauritanie. Grâce à sa démarche inclusive et participative, et en dépit des pesanteurs socioculturelles, le PDRD est parvenu à faire accepter le principe de l'accès physique des femmes rurales au foncier. Cela s'est traduit par des taux d'attribution aux femmes de 43% de parcelles dans les bas-fonds rizicoles aménagés et de 64% dans les périmètres maraîchers, des taux qui dépassent de loin les quotas de 30% de femmes encouragés au Burkina Faso.

Le PDRD a commencé par une concertation entre les propriétaires terriens et les institutions locales administratives, les communes en l'occurrence, qui bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités techniques et de gestion foncière. Une campagne de sensibilisation, d'information et d'appui à la communauté a promu un cadre plus favorable à l'accès aux terres aménagées par les plus pauvres dont les femmes. Les paysannes et paysans ont bénéficié de formations concernant l'accès à la terre, et des comités de gestion ont été mis en place pour une bonne maîtrise des éléments du nouveau paradigme institutionnel qu'ils vont vivre. Des discussions et négociations entre propriétaires terriens et bénéficiaires-utilisateurs sur les conditions de cession de la terre sous l'autorité de la commune ont donné lieu à l'élaboration et à la signature d'une charte foncière concrétisant l'accord et l'engagement des deux parties à respecter les règles de fonctionnement et de gestion des périmètres sous la supervision de la commune.

POLITIQUE DU FIDA
Objectif stratégique 1:
promouvoir
l'autonomisation
économique des ruraux
des deux sexes afin
de leur permettre de
participer aux activités
économiques rentables
et d'en bénéficier, sur un
ped d'égalité.

Grâce à cette initiative, le PDRD a contribué à mettre fin au système d'attribution précaire et aléatoire dont les femmes maraîchères étaient victimes et qui les rendait vulnérables, n'ayant pas l'assurance de pouvoir cultiver la même parcelle l'année suivante. Néanmoins, il reste à consolider l'accès des pauvres aux droits réels sur les terres aménagées.

**Objectif stratégique 2:
permettre aux femmes
et aux hommes
d'avoir une voix et une
influence égales dans
les institutions et les
organisations rurales.**

Sénégal: Renforcer la production gérée par les femmes en renforçant l'accès aux intrants

Le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) au Sénégal a mis en place un système d'accès aux intrants grâce à une approche inclusive et participative à l'égard des femmes et des jeunes des deux sexes. La mise en œuvre de cette approche dans les villages de la région de Kaolack a fortement favorisé l'accès des femmes rurales à des périmètres maraîchers aménagés. L'implication des communautés rurales a permis de rétablir la parité entre hommes et femmes grâce à l'attribution de superficies exploitables de façon équitable. Auparavant, les deux tiers étaient affectés aux hommes contre un tiers aux femmes. Aujourd'hui, comme les femmes ont accès aux intrants, les communautés rurales sont disposées à octroyer des terres aux femmes individuellement. Les premiers résultats ont créé une émulation au sein des productrices et conduit les femmes transformatrices de céréales locales (mil/sorgho, niébé, sésame) à se regrouper en réseau en vue de leur intégration dans la chaîne de transformation. De plus, avec l'appui du projet, elles ont acquis des équipements modernes de transformation (moissonneuse-batteuse, séchoirs) pour réduire la pénibilité de leur travail et ont bénéficié d'un encadrement technique afin d'augmenter et de valoriser leur production. Le réseau est en train de se positionner comme opérateur de marché auprès des productrices de mil/sorgho et niébé pour la contractualisation avec les organisations paysannes.

L'approche qui a valu au PAFA ces résultats appréciables repose sur trois points: i) une stratégie de ciblage inclusive et participative soutenue par des appuis calibrés en réponse aux besoins spécifiques des groupes cibles privilégiés (femmes et jeunes); ii) des campagnes de sensibilisation et d'information adaptées et continues ainsi que des activités de plaidoyer auprès des autorités locales; et iii) des actions de renforcement des capacités productives des acteurs/actrices orientées exclusivement vers la productivité et le marché en vue d'accroître les revenus des femmes.

Gambie: Un leadership féminin stimulateur et porteur d'innovation

Pour la première fois en Gambie, le village de Kaba Kama, dans la région Upper River, a pour chef de village une femme. Fatou Danso, grâce à ce statut de chef et à son pouvoir de décision, est parvenue à faire changer la perception que les populations ont de la femme rurale et à améliorer ses opportunités économiques et son influence dans le village.

La loi confère aux chefs de village la responsabilité de l'attribution des terres aux villageois, elle va donc en faire bon usage et de manière équitable. L'essentiel des terres était réservé aux hommes pour la production de l'arachide. Sous l'impulsion de Fatou, une superficie de quatre hectares a été affectée au groupement des femmes maraîchères, fort d'une dizaine de membres, pour permettre à chacune d'en exploiter une portion. Afin d'améliorer les conditions d'exploitation du périmètre maraîcher, Fatou a sollicité et obtenu pour les femmes l'appui du Projet de développement de l'élevage et de l'horticulture (LHDP) et en particulier la fourniture d'intrants (semences, engrais), de conseils agricoles et de formations technique et en gestion financière. Fatou et deux membres ont participé à une formation de formateurs sur les techniques culturales et les bonnes pratiques en matière de maraîchage qu'elles ont partagées et démultipliées au niveau du groupement féminin.

Les résultats de l'appui sont visibles avec la nette augmentation de plus de 30% du volume de la production du groupement des femmes et une amélioration de la qualité des légumes. Pour Fatoumata Sagna, membre du groupement, une partie de sa production est réservée à la consommation afin d'enrichir l'alimentation du ménage et le surplus est vendu dans les marchés environnants afin de générer des revenus pour le mari et les enfants (santé, habillement, éducation...) et faire face avec sérénité à la période de soudure.

Aujourd'hui, grâce au leadership et à la clairvoyance de Fatou, les femmes ont acquis plus d'autonomie avec les revenus tirés de leur activité maraîchère. En collaboration avec les autorités locales et les chefs de village, le LHDP entend soutenir et appuyer le renforcement du leadership des femmes rurales et les conditions de facilitation d'accès des femmes rurales à la terre.

Niger: Des puits villageois et des forages d'eau, du temps gagné et de l'énergie préservée pour gérer les initiatives locales à Aguié

Le Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié (PPILDA) au Niger a réalisé une vingtaine de puits villageois et 15 forages d'eau, ce qui a fortement amélioré le taux de couverture des besoins en eau potable de la zone d'intervention du projet et réduit ainsi le temps de corvée d'eau. Cela a permis aux femmes de dégager du temps pour participer aux activités de sensibilisation et de formation initiées par le projet, notamment sur la mise en place et la gestion des banques de soudure (BS) et des banques céréalières (BC). Les comités de gestion (COGES) des BS et des BC sont exclusivement composés de femmes. Cela a eu un effet remarquable sur la perception, par les populations rurales, du rôle déterminant et du leadership des femmes dans la sécurité alimentaire. En effet, les BS ont contribué à la diminution de l'exode rural pendant le démarrage de la campagne agricole. La main-d'œuvre est donc disponible, induisant ainsi l'augmentation de la production et de la productivité agricoles des familles les plus vulnérables. Dans un milieu conservateur où la femme a une autonomie limitée, les femmes ont acquis une reconnaissance sociale grâce aux efforts considérables déployés par le projet pour placer les femmes au cœur de ses interventions – particulièrement en facilitant l'accès à l'eau. Aujourd'hui, grâce à ces formations, à l'engagement et au dynamisme des femmes, les COGES des 285 BS et 46 BC sont entre leurs mains. Elles représentent 25% des membres des comités villageois de suivi et évaluation. Dans les groupements d'appui-conseil agricole paysans, les femmes jouissent des mêmes prérogatives que leurs collègues hommes et assurent l'appui-conseil des exploitations sans discrimination, et 62% des organisations rurales mises en place avec l'appui du projet comptent des femmes dans leurs instances décisionnelles. La réduction de la pénibilité des tâches quotidiennes a eu un effet d'entraînement énorme sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes rurales.

Objectif stratégique 3: réaliser un équilibre plus équitable entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail et des bénéfices économiques et sociaux.

Mali: Deux femmes plantent un arbre dans les zones sahéniennes du Mali



ENSEIGNEMENTS TIRES ET BONNES PRATIQUES

1. Adopter une stratégie différenciée, inclusive et participative pour une bonne prise en compte de la dimension genre

En matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, il n'existe pas de stratégie universelle adaptée à toutes les sociétés. Étant donné la variété des contextes socioculturels et des conditions de vie dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, le FIDA met en œuvre une approche genre différenciée pour prendre en compte les spécificités de chaque pays par le biais: i) des mécanismes de ciblage inclusifs favorisant la prise en compte des facteurs potentiels d'aggravation de la vulnérabilité et de la marginalisation des femmes; ii) de l'adoption, comme préalable, d'une approche inclusive et participative également adressée aux hommes et aux autorités locales pour obtenir leur appui et collaboration; et iii) des campagnes de sensibilisation et d'information adaptées pour s'assurer de l'inclusion de tous les acteurs clés pouvant appuyer (ou susceptibles d'entraver) les interventions.

Au Tchad, l'inclusion des femmes des éleveurs transhumants dans la dynamique des systèmes pastoraux mobiles est une innovation majeure en réponse à la marginalisation dont celles-ci faisaient l'objet. Aujourd'hui ces femmes accèdent à l'alphabétisation fonctionnelle et mènent des activités génératrices de revenus.

En Sierra Leone, les mécanismes de ciblage inclusifs dont le ciblage direct et les critères d'éligibilité sensibles au genre ont permis aux femmes rurales victimes de guerre et handicapées d'accéder aux services financiers et d'appui au développement d'activités économiques.

2. Mettre l'accent sur les déterminants économiques pour transformer la vie des femmes rurales de manière durable

Pour renforcer l'autonomisation économique dans une perspective de transformation durable dans la vie des femmes rurales, le FIDA a pris l'option de: i) privilégier les activités et les filières dans lesquelles les ménages pauvres et les femmes sont plus présents ou qu'ils pourraient facilement intégrer (racines et tubercules, riz, maïs, mil, sorgho, niébé, bissap, maraîchage, aviculture, petit élevage, transformation et commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche...); ii) soutenir la valorisation économique de ces filières

Ghana: Gladys Pomaah, peintre auto avec deux de ses apprenties travaillant avec elle à Bibiani.



à dominante féminine jadis considérées comme mineures ou marginales; et iii) accompagner les dynamiques économiques de repositionnement des cultures vivrières, jusque-là destinées exclusivement à l'autoconsommation, dans un nouveau paradigme économique orienté vers le marché.

Au Congo et au Sénégal, l'accès équitable des femmes à des semences certifiées et à un conseil agricole de qualité et de proximité a fortement réduit les écarts dans les rendements et la productivité agricole entre les femmes et les hommes. Ces écarts ont même disparu pour certaines spéculations.

3. Agir sur divers fronts pour plus de résultats et d'impact

Agir simultanément sur les trois objectifs de la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a permis au FIDA d'atteindre des résultats tangibles. L'élévation du niveau d'instruction des femmes rurales par l'alphabétisation fonctionnelle, la maîtrise de bonnes pratiques et techniques culturales, la réduction de la pénibilité de certains de leurs travaux agricoles et tâches domestiques et le renforcement de leur pouvoir économique sont des mécanismes qui ont permis aux femmes d'asseoir leur leadership dans les organisations paysannes et les instances rurales. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes rurales font partie intégrante du processus de prise de décisions au sein des organisations paysannes mixtes pour faire entendre leurs voix et créer les conditions d'un équilibre durable entre les hommes et les femmes dans la répartition du travail.

Au Ghana, l'accès des femmes à la formation entrepreneuriale et aux services financiers et d'appui-conseil appropriés a largement contribué à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural, à un accroissement consistant des revenus des femmes rurales et au renforcement de leur leadership.

En Gambie, par exemple, en réponse à des besoins exprimés localement par une femme chef de village, la collaboration entre la commune rurale et les chefs villageois a permis l'octroi de terre aux femmes qui en étaient privées.

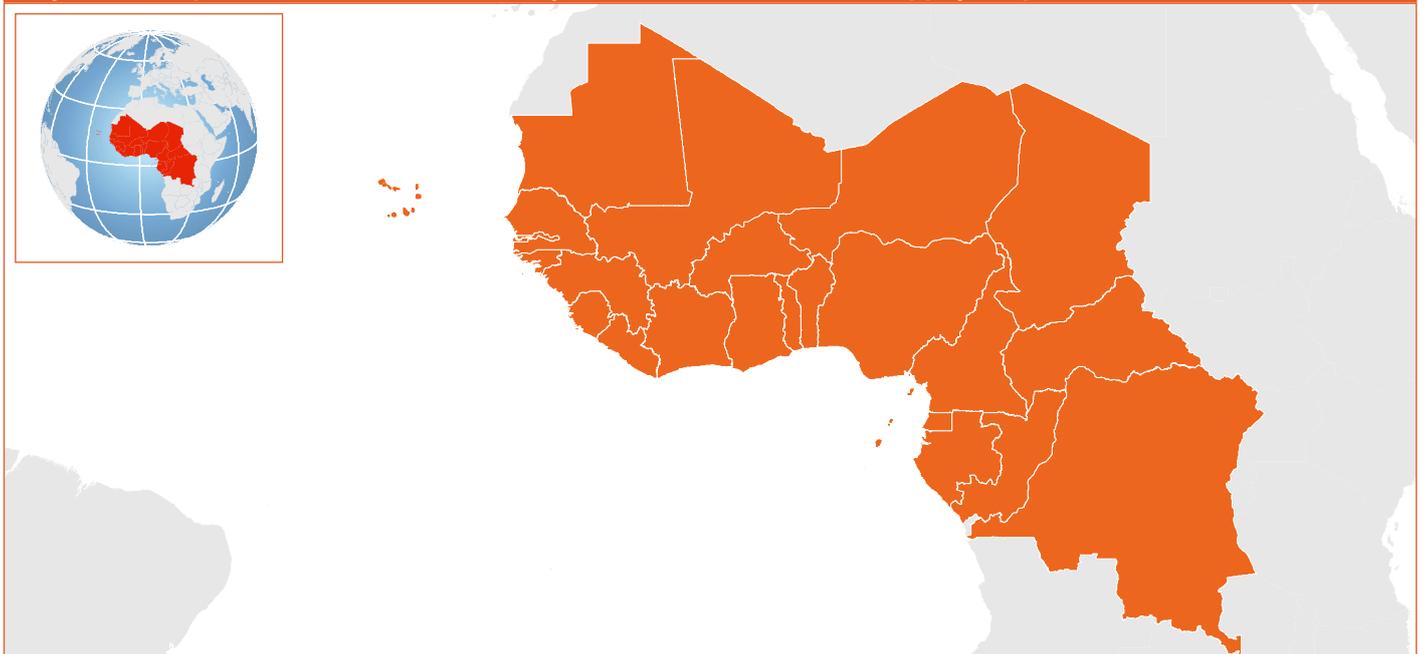
Sao Tomé et Príncipe: Un homme et une femme au travail dans un point de collecte de cacao organique à Monte Forte, 30 km de la capitale, Sao Tomé.



QUESTIONS EN SUSPENS ET DÉFIS

- **Accès à la terre et droit foncier.** Les dispositifs pour faciliter l'accès à la terre aux femmes rurales représentent une véritable porte de sortie de la pauvreté mais également un défi très ancré dans le contexte social de la région. Ils donnent accès aux services agricoles, financiers ou non financiers. Les expériences réussies doivent alors proposer des solutions pour modifier de façon durable les cadres normatifs et les pratiques traditionnelles, et permettre ainsi une reproduction à plus grande échelle et garantir la durabilité post-projet.
- **Partage des connaissances et des bonnes pratiques.** La capitalisation des expériences réussies, les échanges et le partage des connaissances sont un levier pour faciliter la dissémination des bonnes pratiques et enseignements tirés dans des contextes similaires de la région. Le FIDA s'attelle à renforcer le dispositif pour appuyer le transfert des connaissances et des bonnes pratiques dans la région, aussi bien au niveau des opérations que du dialogue politique.
- **Renforcer l'efficacité opérationnelle des projets en matière de genre et le dialogue politique.** La prise en compte du genre dans la conception des projets est une exigence du FIDA conformément à la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en vigueur. La Division Afrique de l'Ouest et du Centre déploie des efforts dans ce sens et tout particulièrement par le biais: du renforcement des capacités en matière de ciblage et de genre, du partage d'outils méthodologiques et techniques pour améliorer la performance des projets et l'impact sur la réduction de la pauvreté, du partage de bonnes pratiques, d'innovations et de leçons apprises à travers différents réseaux. Tous ces acquis alimenteront et renforceront davantage le dialogue politique.

Pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ayant des activités en cours appuyées par le FIDA



LES STATISTIQUES ET CE QU'ELLES DÉVOILENT

La région Afrique de l'Ouest et du Centre concentre un grand nombre de pays à faible indice de développement humain (20 sur les 23 pays) et seulement quatre ont un indice de développement humain moyen (Cabo Verde, Gabon, Ghana et Guinée équatoriale). Le niveau d'espérance de vie pour les femmes et les hommes est similaire à celui de l'Afrique orientale et australe. Les femmes et les hommes du Cabo Verde ont une espérance de vie qui varie entre 71 et 78 ans respectivement alors qu'au Tchad cette espérance de vie varie entre 51 et 54 ans. Dans les pays où le revenu par habitant est plus élevé, comme le Cabo Verde ou le Gabon, le taux d'alphabétisation, femmes et hommes confondus, est très élevé (proche de 90%). De manière générale, plus de la moitié de la population âgée de plus de 15 ans est alphabétisée dans la région. Toutefois de nombreux défis persistent pour les pays comme le Bénin, le Mali ou le Tchad où les femmes ont un taux d'alphabétisation très faible par rapport à celui des hommes, ce dernier restant lui-même faible par rapport à celui des hommes des autres pays du monde (tableau 1).

Tableau 1: Principaux indicateurs du développement dans la région

Pays	PIB par habitant (USD courants) (2013)	Espérance de vie à la naissance (en année) (2012)		Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus) (2012)	
		Femmes	Hommes	Femmes (% de femmes)	Hommes (% d'hommes)
Bénin	805	61	58	30	55
Burkina Faso	684	56	55	22	37
Cabo Verde	3 767	79	71	80	90
Cameroun	1 329	56	54	78	65
Congo	3 167	60	57	78	90
Côte d'Ivoire	1 529	51	50	47	65
Gabon	11 571	64	62	85	92
Gambie	489	60	57	40	60
Ghana	1 858	62	60	65	78
Guinée	523	57	55	30	52
Guinée-Bissau	564	56	53	42	69
Guinée équatoriale	24 036	54	51	91	97
Libéria	454	61	59	57	65
Mali	715	54	55	20	36
Mauritanie	1 069	63	60	51	65
Niger	415	58	58	15	43
Nigéria	3 006	52	52	50	72
République centrafricaine	333	51	48	44	70
République démocratique du Congo	484	51	48	57	77
Sao Tomé-et-Principe	1 610	68	64	78	92
Sénégal	1 047	65	62	30*	51*
Sierra Leone	679	46	45	24	47
Tchad	1 054	52	50	25	46
Togo	636	57	55	47*	75*

Source: base de données de la Banque mondiale (2008-2013)

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Notes: *données de 2009.

L'index "Institutions sociales et égalité homme-femme" (ISE) établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) appréhende les institutions sociales discriminatoires, telles que les mariages précoces, les pratiques discriminatoires sur l'héritage, la violence contre les femmes, la préférence pour les fils, l'accès restreint à l'espace public et l'accès limité à la terre et au crédit (tableau 2). Selon ce dernier, le Ghana et le Sénégal sont les plus avancés tandis que le Bénin, le Mali, la République démocratique du Congo et le Tchad sont parmi les derniers du classement.

Tableau 2: Développement humain et inégalités entre les sexes dans la région, 2014

Pays	Indice de développement humain (IDH)* (186 pays) Source: PNUD	Indice d'inégalité de genre (IIG)** Source: PNUD		Index Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE)*** (86 pays non OCDE) Source: OCDE
	Rang	Valeur	Rang	Rang
Bénin	165	0,614	134	81
Burkina Faso	181	0,607	133	70
Cabo Verde	123	-	-	-
Cameroun	152	0,622	138	71
Congo	140	0,617	135	-
Côte d'Ivoire	171	0,645	143	61
Gabon	112	0,508	108	77
Gambie	172	0,624	139	76
Ghana	138	0,549	123	50
Guinée	179	-	-	78
Guinée-Bissau	177	-	-	45
Guinée équatoriale	136	-	-	-
Libéria	175	0,655	145	62
Mali	176	0,655	148	86
Mauritanie	161	0,644	142	48
Niger	187	0,709	151	72
Nigéria	152	-	-	79
République centrafricaine	185	0,654	144	-
République démocratique du Congo	186	0,669	147	84
Sao Tomé-et-Principe	142	-	-	-
Sénégal	163	0,537	119	41
Sierra Leone	183	0,643	141	66
Tchad	184	0,707	150	80
Togo	166	0,579	129	67

Source: IDH du PNUD; UN data 2014; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), base de données EID (égalité homme-femme, institutions et développement) 2012.

Notes: *L'indice de développement humain (IDH) est une mesure composite de la santé, de l'éducation et du revenu présenté comme une alternative aux évaluations purement économiques des progrès nationaux tels que la croissance du PIB.

Source: <http://hdr.undp.org/fr/content/table-2-human-development-index-trends-1980-2013>

**L'indice d'inégalité de genre (IIG) traduit le désavantage des femmes dans trois dimensions du développement humain: la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail résultant d'inégalités entre les femmes et les hommes. L'indice varie entre "0" – qui signifie que les femmes sont traitées de la même façon que les hommes –, et "1,0", qui indique que la condition des femmes est la plus mauvaise possible dans toutes les dimensions mesurées.

Source: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index>

***L'index "Institutions sociales et égalité homme-femme" (ISE) introduit 12 indicateurs innovants sur les institutions sociales, regroupés en 5 catégories: le code de la famille, l'intégrité physique, la préférence pour les fils, les libertés civiles et les droits de propriété. Chacun des indicateurs ISE est codé entre 0, indiquant l'absence ou peu d'inégalité, et 1, indiquant une inégalité très forte.

Source: <http://genderindex.org/ranking>

En outre, le risque de mortalité maternelle est très variable et connaît de forts écarts d'un pays à l'autre. La situation est particulièrement inquiétante en Centrafrique, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone ou au Tchad. Au Cabo Verde ou à Sao Tomé-et-Principe, cette mortalité maternelle est quasiment maîtrisée avec des taux très faibles (respectivement 79 et 70 pour 100 000 naissances vivantes). On rencontre également de grands écarts dans la participation des femmes à la population active, variant de 29% en Mauritanie à 77% au Burkina Faso. La participation des hommes à la population active varie moins et le taux le plus bas est de 64% au Nigeria. Tout comme dans les autres régions, la contribution des femmes à la vie active est non rémunérée et peut ainsi être sous représentée dans les données disponibles. Enfin, on observe une égalité théorique (légale) des droits des hommes et des femmes dans l'accès à la terre et à la propriété, mais en réalité les pratiques discriminatoires continuent de limiter la capacité des femmes dans l'exercice de leurs droits dans ces domaines (tableau 3).

Tableau 3: Indicateurs mesurant l'égalité des sexes dans la région

Pays	Ratio mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes) (2013) Source: Banque mondiale	Accès des femmes à la terre* (2014) Source: OCDE	Accès des femmes aux prêts bancaires** (2014) Source: OCDE	Taux d'activité (15 ans et plus) (2013) Source: Banque mondiale	
				Femmes (% de femmes)	Hommes (% d'hommes)
Bénin	340	0,5	0,5	68	78
Burkina Faso	400	0,5	0,5	77	90
Cabo Verde	53	-	-	51	84
Cameroun	590	0,5	0,5	52	77
Congo	410	0,5	0	69	73
Côte d'Ivoire	720	0,5	0,5	52	81
Gabon	240	0,5	0,5	56	65
Gambie	430	1,0	0,5	72	83
Ghana	380	1,0	0,5	67	71
Guinée	650	0,5	0,5	66	78
Guinée-Bissau	560	0,5	0,5	68	79
Guinée équatoriale	240	-	0,5	91	-
Libéria	640	0,5	0	58	65
Mali	550	0,5	0	51	81
Mauritanie	320	0,5	0,5	29	79
Niger	630	0,5	0,5	40	90
Nigéria	560	0,5	1,0	48	64
République centrafricaine	880	0,5	0,5	73	85
République démocratique du Congo	730	0,5	1,0	71	73
Sao Tomé-et-Principe	210	-	-	45	78
Sénégal	320	0,5	0	66	88
Sierra Leone	1 100	0,5	0,5	66	69
Tchad	980	0,5	0,5	64	79
Togo	450	0,5	0,5	81	81

Source: base de données de la Banque mondiale (2008-2013); base de données EID (égalité homme-femme, institutions et développement) 2014 de l'OCDE.

Notes: *Droits reconnus par la loi et *de facto* des femmes de posséder des terres agricoles et d'y accéder: 0: les femmes ont les mêmes droits reconnus par la loi que les hommes de posséder des terres et d'y accéder;

0,5: les femmes ont les mêmes droits reconnus par la loi de posséder des terres et d'y accéder, mais sont victimes de pratiques discriminatoires; 1,0: les femmes n'ont guère de droits reconnus par la loi d'accéder à des terres ou d'en posséder, ou l'accès est fortement restreint par des pratiques discriminatoires.

**Accès reconnu par la loi et *de facto* des femmes aux prêts et au crédit: 0: les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes pour l'accès aux prêts et au crédit bancaires; 0,5: les femmes ont des droits d'accès à certains types de produits (microcrédit, par exemple), ou ont les mêmes droits mais sont victimes de discrimination pour accéder à des prêts et au crédit bancaires; 1,0: les femmes n'ont guère de droits reconnus par la loi d'accéder à des prêts et au crédit bancaires, ou l'accès est fortement restreint par des pratiques discriminatoires.

PRINCIPALES RESSOURCES

- ¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2013, *Rapport sur le développement humain 2013*, PNUD, New York. Disponible à l'adresse suivante: <http://hdr.undp.org/fr/content/rapport-sur-le-d%C3%A9veloppement-humain-2013>
- ² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2008, L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest: problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso, Table ronde, Projet Dimitra, FAO, Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/016/ap532f/ap532f.pdf>

CONTACTS

Khadija Néné Doucouré
Coordinatrice Régionale Genre,
Inclusion des jeunes et renforcement
des capacités des organisations
paysannes

Clare Bishop-Sambrook
Conseillère technique principale
Genre et inclusion sociale
Division des politiques et du conseil
technique du FIDA
Téléphone: +39 06 54592489
Courriel: c.bishopsambrook@ifad.org

LIENS

Politique du FIDA concernant
l'égalité des sexes et
l'autonomisation des femmes
[http://www.ifad.org/gender/
policy/gender_f.pdf](http://www.ifad.org/gender/policy/gender_f.pdf)

Le FIDA est une institution financière
internationale et un organisme
spécialisé des Nations Unies qui
se consacre à l'éradication de la
pauvreté et de la faim dans les zones
rurales des pays en développement.



Fonds international de
développement agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

ifad-un.blogspot.com
 www.facebook.com/ifad
 instagram.com/ifadnews
 www.twitter.com/ifadnews
 www.youtube.com/user/ifadTV

Avril 2015

Sénégal: Fatim Samba possède une
petite boulangerie dans le village de
Nciaffate, Kaolack.

